

Assermentation de deux délégués de la Commune d'Arzier-Le Muids  
au Comité de direction de l'AISGE  
(Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environ)

Suite à l'entrée en fonction de deux nouveaux Municipaux, en Municipalité d'Arzier-Le Muids et après avoir procédé à une nouvelle répartition des dicastères, M<sup>me</sup> **Louise SCHWEIZER** et M. **Nicolas RAY** ont cédé leur place au Codir de l'AISGE.

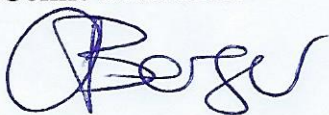
Le 24 janvier 2024 à Genolier, en présence des membres du Codir de l'AISGE et du bureau du Conseil Intercommunal de l'AISGE, la **Présidente** du Conseil Intercommunal de l'AISGE, M<sup>me</sup> **Céline BERGER** a procédé à l'assermentation de :

**M. Frédéric GUILLOUD**  
**M. Philippe ESSEIVA**

Après s'être assuré qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé par la loi, elle donne lecture du serment Art. 9 et Art. 62 de la Loi sur les Communes. Les deux Municipaux solennisent la promesse en levant la main droite et disant « Je le promets ».

Fait à Genolier, le 24 janvier 2024

La Présidente  
Céline BERGER



La Vice-Présidente  
Myriam BEDAT

